



URGENT : Facture gaz non mentionnée dans état des lieux

Par **arnaud8921**, le **29/12/2009** à **11:12**

Bonjour,

Je suis locataire depuis mi-août d'un logement pour lequel il n'a jamais été fait état d'un quelconque contrat gaz individuel, ni dans le bail, ni dans l'état des lieux (ou devrait en figurer le relevé à l'entrée dans l'appartement).

Or, je reçois ce jour une demande de l'agence et du propriétaire pour payer la dite facture de gaz...

Dans la mesure où nous n'étions pas au courant de l'existence de ce contrat, qu'il n'ait été notifié nulle part, et qu'il n'y ait pas de relevé dans l'état des lieux,

sommes nous obligés de payer cette somme ?

En gros, sommes nous responsable de l'omission de l'agence ?

Imaginons la situation autrement :

vous achetez une voiture, et 4 mois plus tard on vous envoie la facture pour les pneus, alors que nulle part est écrit que c'était à part...

Je n'ai que très peu de temps pour gérer tout ça, tout devant être réglé avant la fin de l'année. En attendant, je n'ai toujours pas le gaz chez moi

Merci d'avance,

Arnaud.

Par **arnaud8921**, le **30/12/2009** à **15:26**

...Echo ?...

Par **arnaud8921**, le **18/01/2010** à **12:03**

S'il vous plait ?